



dynamesch engagéiert fir lech

**Gemeng
Conter**

Demande d'un subside pour l'année scolaire 2022/2023 (études postprimaires)

Conformément au règlement communal en vigueur, suivant décision du conseil communal du 13 septembre 2018, une

- prime forfaitaire (80,- € ne peut pas être cumulée avec une prime d'encouragement) *
- prime d'encouragement unique (secondaire général : CCP, DAP, DT, ...) (150,- €) *
- prime d'encouragement unique (diplôme de fin d'études secondaires classique) (150,- €) *
- prime aux universitaires (Bachelor 500,- € Master 500,- € prime unique à la fin des études) *

est allouée aux élèves / étudiants remplissant les conditions demandées (prière de cocher la case correspondante).

*Une copie du certificat/diplôme est à annexer à la présente demande. Délai de la demande: 30 novembre 2023

Je soussigné(e)

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

CP : L- _____ Localité : _____

Téléphone / GSM : _____ E-Mail : _____

sollicite le subside mentionné ci-dessus pour :

moi-même mon enfant (nom et prénom) : _____

Le subside est à virer au compte IBAN

LU _____

auprès de : _____

Titulaire du compte : _____

(Date et Signature)